

## **Cabinet de Maître Martine SABBAN**

### **Avocat au Barreau de Marseille**

24, cours Pierre-Puget – 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.33.37.77 - E-mail : sabban.martine@wanadoo.fr

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**D'UN APPARTEMENT T3** d'une superficie loi Carrez de 59,17 m<sup>2</sup>  
avec **TERRASSE** au 5<sup>ème</sup> étage du bâtiment A

**ET D'UN BOX DOUBLE DE STATIONNEMENT AUTOMOBILE** au 1<sup>er</sup> sous-sol,  
Libres de toute occupation.

Dépendant de l'ensemble immobilier en copropriété dénommé  
"LES ALLEES DE MAILLANE" sis à MARSEILLE (13008),  
24/26, boulevard de Maillane – Quartier Le Rouet.

**MISE A PRIX : 75.000 EUROS**

**Visite : Lundi 11 septembre 2017 de 11 h 00 à 12 h 00**

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE **JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017 à 9 h 30**,  
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille,  
au Palais de Justice Monthyon, Salle Borély,  
Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

### **DESIGNATION DES BIENS ET DROITS IMMOBILIERS MIS EN VENTE**

Ces biens et droits immobiliers, plus amplement décrits dans le procès-verbal descriptif établi le 15 décembre 2016 par Maître Maximilien TOUAT, huissier de justice à Marseille et annexé au cahier des conditions de vente auquel il convient de se référer ainsi qu'aux additifs pour de plus amples renseignements, comprennent :

Dans l'ensemble immobilier en copropriété dénommé "LES ALLEES DE MAILLANE" situé à MARSEILLE (13008), 24/ 26, boulevard de Maillane, figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE, Quartier Le Rouet, section 842 I n° 92, pour une contenance de 61 ares et 6 cen-

tiars, lesdits biens et droits immobiliers comprennent :

#### **Le lot n° 374, soit :**

- Un appartement de type 3 situé au 5<sup>ème</sup> étage du corps de bâtiment A, portant le n° A.52 sur le plan dudit niveau.

Cet appartement, d'une superficie loi Carrez de 59,17 m<sup>2</sup>, comprend : une entrée, un séjour avec une cuisine ouverte muni de baies vitrées donnant sur une terrasse, un couloir de dégagement, deux chambres avec vue sur Notre-Dame-de-la-Garde, un water-closet et une salle de bains équipée de deux vasques encastrées dans un meuble avec miroir et d'une baignoire.

- Une terrasse d'une superficie de 10,30 m<sup>2</sup> offrant une vue sur Notre-Dame-de-la-Garde,  
Et les 53 /10.000es indivis des parties communes générales.

**Le lot n° 191, soit :**

Un box double de stationnement automobile portant le numéro P88, fermé par une porte de garage et situé au premier sous-sol de l'immeuble,

Et les 7 /10.000es indivis des parties communes générales.

Ces biens sont libres de toute occupation.

Le syndic de la copropriété est la SARL MICHEL DE CHABANNES IMMOBILIER, dont le siège social est à MARSEILLE (13006), 45, rue Edmond-Rostand.

Selon les indications fournies par le syndic de la copropriété, le montant moyen annuel de la quote-part à la charge du propriétaire des lots n° 374 et n° 191 s'élève à 1.233,23 euros.

**La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DU :**

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE DENOMME "LES ALLEES DE MAILLANE" sis à MARSEILLE (13008), 24/26, boulevard de Maillane, représenté par son syndic en exercice, la SARL MICHEL DE CHABANNES IMMOBILIER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le n° 788 062 453, dont le siège social est à MARSEILLE (13006), 45, rue Edmond-Rostand, représentée par son gérant en exercice domicilié audit siège, ladite société

dûment habilitée aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale des copropriétaires du 17 novembre 2014,

CREANCIER POURSUIVANT,

Ayant pour avocat constitué Maître Martine SABBAN, Avocat au Barreau de MARSEILLE, y demeurant 24, cours Pierre-Puget (13006).

**Les enchères sont recevables uniquement :**

- si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,

- et si vous lui avez remis un chèque de banque représentant au moins 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 euros, établi à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille (pour une caution bancaire irrévocable, consulter l'avocat ).

**Pour de plus amples renseignements :**

- Consulter le cahier des conditions de vente au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, au Palais Monthyon, Place Monthyon, au Service de l'Accueil au rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

- Ou s'adresser à Maître Martine SABBAN, Avocat au Barreau de Marseille, 24, cours Pierre-Puget - 13006 MARSEILLE -  
Tél. : 04.91.33.37.77 - de 15 h à 17 h -  
E-mail : **sabban.martine@wanadoo.fr**

Fait à Marseille, le 27 juillet 2017.

Maître Martine SABBAN  
Avocat